



The collage consists of four images: top-left shows a person in a red hoodie and blue life vest working on a sailboat; top-right shows a group of people on a sailboat; bottom-left shows a windsurfer on the water; bottom-right shows a person in a small orange and black boat with a Yamaha motor.

FORMATION COP INITIATEUR VOILE



EDV COURSEULLES

FICHE FORMATION

FICHE FORMATION

À L'USAGE DES FORMATEURS DE MONITEURS DE VOILE

PARCOURS DE FORMATION CQP INITIAUTEUR VOILE

Le parcours de formation se répartit autour de 3 modalités :

- X heures en centre de formation (une journée correspond à 7h ; inclure les heures de certification : compter 3,5h pour les épreuves techniques et 1h pour l'épreuve du bloc 2)
- X heures de formation à distance
- X heures en situation de travail (entreprise)

Pour rappel, un parcours de **formation complet pour un stagiaire sans expérience ou relevant des financements de la formation professionnelle**, incluant les épreuves de certification, doit répondre aux volumes minimums suivants : 269h (7 à 8 semaines) réparties en 150h minimum en OF (soit 4 semaines dont 21h de formation à distance) et 119h minimum en entreprise (soit 3 à 4 semaines)

Répartition du volume par bloc de compétence (pour un parcours complet) :

- Bloc de compétence 1 « **Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile** » : 94h en OF et 70h en alternance (soit 4 semaines et demi)
- Bloc de compétence 2 « **Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif** » : 21h en OF et 14h en alternance (soit 1 semaine)
- Bloc de compétence 3 « **Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé** » + épreuve EPMSP : 35h OF et 35h en alternance (soit 2 semaines)

Des allégements sont possibles dans les 3 bocs suivants les profils des candidats (expérience d'aide moniteurs, compétiteurs, expérience au sein d'une structure, expérience d'encadrement). Ils feront l'objet d'un positionnement avec le stagiaire en début de formation avec l'organisme de formation qui validera un parcours individualisé avec les volumes de formation adaptés correspondant.

Les allégements de formation ne dispensent pas des 3 épreuves de certifications et des EPMSP qui restent obligatoires.

L'organisation et la programmation que vous décrivez ci-dessous peut prendre en compte des profils de candidats et intégrer directement les volumes de formation en OF et en entreprise adapté à ce profil, dérogeant ainsi aux volumes de formation précédemment préconisés.

FICHE FORMATION

À L'USAGE DES FORMATEURS DE MONITEURS DE VOILE

PRECISER DANS CHAQUE CASE PERIODES ET VOLUMES HORAIRES ENVISAGER

Période Bloc 2 et 3 : 10 jours (dont 2j de FOAD) et 4 jours en entreprise (volume préconisé pour répondre au financement)

Intention / contenu	Organisme de formation	Formation à distance	Entreprise
Journée d'accueil : comprendre pourquoi je suis là et m'intégrer dans un environnement professionnel pour prendre des responsabilités Changement de posture pratiquant → professionnel Positionnement (voir fiche – organiser le positionnement de son apprenant)	7h		7h
Le CQP c'est quoi ? au sein de quoi il est ? encadrement des APS (droits et devoirs) comment est structuré l'encadrement de la voile ? Se positionner dans son environnement professionnel Connaissance de la situation de travail d'un CQP / Contexte de l'activité professionnelle du CQP : <ul style="list-style-type: none">○ Panorama de la Voile/activité sportive ; animer vs enseigner○ Utilisation des espaces○ Activités dans une structure : Connaissance générale des publics à travers l'offre-produit○ Connaissance de structure : organigramme, projet associatif, fonctionnement Déduire les 3 grandes activités dans la structure, qui sont : <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir• Sécuriser• Enseigner	3h	7h	3h
Promouvoir : <ul style="list-style-type: none">- Accueil (entreprise)- Communiquer vers les pratiquants en utilisant les outils (plaquette, site internet) :<ul style="list-style-type: none">○ Connaissances des produits (TP fermé pour cause d'inventaire) pour une orientation du client vers un produit○ Langage commun sur les projets de navigation (Explo, Sensation, performance)○ Fonctionnement de la structure ; parcours client ; orientation ; règle de vivre-ensemble	15h	5h	5h
Relation pro en alternance avec l'équipe / avec le responsable : au travers d'un livret d'alternance, faire remplir une rubrique sur par exemple un reporting suite à une casse matérielle, ...			7h
Module prévention des violences	5h	3h	



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

TRIMARAN
YAMAHA
FOURNISSEURS OFFICIELS

FICHE FORMATION

À L'USAGE DES FORMATEURS DE MONITEURS DE VOILE

Période Organisation technique et sécurisation	Organisme de formation	Formation à distance	Entreprise
Préparation matérielle	9h		9h
Préparation des activités : - Méthodo à travailler - Entretien (stockage, rinçage, répa, mise au rebus, ...) - Mise à dispo du matériel de pratique (div 240) ; à mettre dans le cadre de la relation clientèle, comment passer une information technique claire et précise (zone de nav, utilisation matériel, ... adaptation des EPI, ..., règles du point loc, préservation du milieu (toute cette phase complète la partie promotion) Mise en place du matériel de sécurisation (check-list, ...) ; préparation du site, de la mise à l'eau	9h	5h	9h
DSI présentation et entraînement sur le DSI – manipulation sécu, mouiller, etc...	9h	5h	9h
Aller en entreprise pour l'adapter aux conditions particulières de l'entreprise : - Accompagner un acteur de l'entretien, de la préparation du matériel et sa réintégration post séance - Prendre en compte du DSI de la structure - Manipuler de la sécu et du support - Surveiller des navigations	9h		9h
Certification et rattrapages Bloc 2 : 08/26 – 10/26 – 04/27 – 08/27 – 10/27	1h		
Certification et rattrapage Bloc 3 : 02/26 – 04/26 – 07/26 – 08/26	1,5h		
Certification et rattrapage EPMSP : 02/26 – 04/26 – 07/26 – 08/26	2h		
Durée rattrapages	2h		



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
 17, rue Henri Bacquillon 75015 Paris
 Tél : 01 40 60 31 00 - www.ffvoile.fr

BANQUE POPULAIRE
 PARTENAIRE MAJEUR

TRIOIS
 YAMAHA
 FOURNISSEURS OFFICIELS

FICHE FORMATION

À L'USAGE DES FORMATEURS DE MONITEURS DE VOILE

Période Bloc 1 Encadrer ENSEIGNER : 12 jours (dont x jours de FOAD) et 12 jours en entreprise (volume préconisé pour répondre au financement)

Quel est l'ensemble des activités que je réalise pour encadrer une séance de voile ?

Période Bloc 1 Encadrer ENSEIGNER	Organisme de formation	Formation à distance	Entreprise
<p>Je construis une séance qui convienne....</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet structure - Projet pratiquant et caractéristiques du public et qui fonctionne - La maîtrise de carte de progression et de la logique de construction des niveaux - En fonction des conditions du jour, du contexte - Avec une mise en place cohérente <p>Pour faire de la situation de navigation une situation d'apprentissage</p>	20h	7h	10h
<p>Je présente ma séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodo brief séance - Brief sécu - Impliquer les pratiquants dans la sécurité individuelle et collective - Impliquer les pratiquants dans la gestion organisationnelle de la séance 	20h	7h	9h
<p>Je conduis ma séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mises en place au service de l'objectif et du projet - L'organisation des départs de retours à terre - Gestion de l'espace - Gestion de la flotte 	10h		20h
<p>J'analyse les conduites des pratiquants et les accompagne dans leur progression</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je prends de l'information (je me place, j'observe et je questionne) - J'analyse - J'interviens (j'ai donc identifié les critères de réussite pour le pratiquant que je pourrai réinvestir dans le bilan de séance)) 	15h		15h
<p>J'en tire une expérience pour moi et pour le pratiquant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de séance - Débrief avec mon tuteur 	22h		10h
<p>J'optimise mon encadrement / enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> - J'organise les transitions - Je régule en simplifiant ou complexifiant la tâche - J'anime un bilan de stage 	10h		20h



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Boissieu 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

TRIBORD
YAMAHA
FOURNISSEURS OFFICIELS

FICHE FORMATION

À L'USAGE DES FORMATEURS DE MONITEURS DE VOILE

- Je réalise un reporting à mon RTPQ ; si c'était à refaire ?			
Certification Bloc 1 : 07/26 – 08/26 – 10/26	3,5h		
Rattrapage : 04/27 – 07/27 – 08/27 – 10/27	3,5h		

Les fiches des séances vont devenir le « road-book » de l'apprenant. Les fiches de séances vont progressivement se compléter avec l'ensemble des éléments à prendre en compte dans le cadre de la gestion globale d'une séance inscrite dans un cycle d'apprentissage :

- Je définis l'objectif de séance (Projet / prérequis / contexte du jour) - pourquoi on va sur l'eau ?
- Je propose une mise en place – qu'est-ce qu'on va faire ?
- Je définis mon brief de départ – comment on s'organise ?
- J'identifie les observables et critères de réussite – quels sont nos repères ?
- Je simplifie / complexifie la tâche – comment je m'adapte ?
- Je définis les éléments de mon bilan de séance – qu'est-ce que je retiens ?

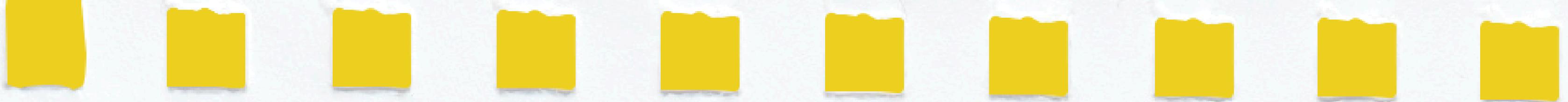


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bacquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FOURNISSEURS OFFICIELS

POINT ADMINISTRATIF



PARCOURS ADMINISTRATIF

1 - LES PRÉ-REQUIS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

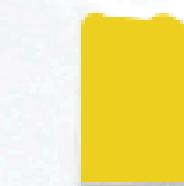
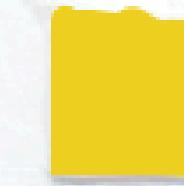
- Avoir **16 ans** révolus à la date d'entrée en formation.
- Etre titulaire du **PSC1**.
- Etre titulaire du **permis bateau** option “côtière” – à fournir le jour de l'entrée en formation.
- Fournir un **attestation de natation** de 25 mètres et s'immerger – voir annexe.
- Remettre un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la voile ou licence FFVoile subordonnées à la présentation d'un certificat médical – voir annexe.
- Détenir un **niveau technique 4 FFVoile** sur le support encadré.



PARCOURS ADMINISTRATIF

2- POSTULER À LA FORMATION C&P AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

- S'inscrire à la formation via la page : <https://www.ffvoile.fr/ffv/Identification/Login.aspx>
- Créer son livret dématérialisé sur l'espace licencié de la FFV – voir tutoriel en annexe
- Vérifier ses données personnelles (date et lieu de naissance, adresse) utiles pour la production et l'envoi du livret.



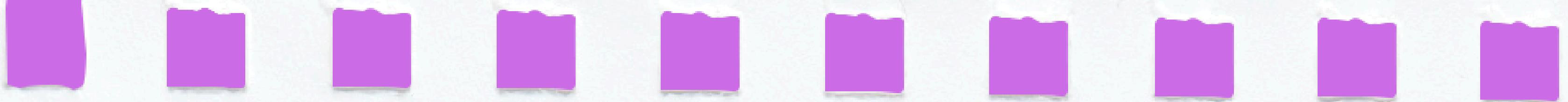
PARCOURS ADMINISTRATIF

3- REMPLIR SON DOSSIER AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Joindre ces prérequis à l'entrée en formation sur son espace de formation sur le site de la fédération française de voile

- Sa **carte d'identité** (recto-verso).
- Sa **licence FFV Compétition** – Certificat médical à jour sur son espace licencié.
- Son **autorisation parentale** pour les mineurs **AVEC** la carte d'identité du responsable- voir annexe.
- S'acquitter des **frais de passage** au jury via la boutique “licencié” de la FFV – indispensable pour terminer sa démarche d'entrée.
- Son **permis bateau** (recto/verso).
- Son **Niveau 4**.
- Son **PSC1**.
- Remplir son “**honorabilité**”.
- Son “**Savoir nager**”.

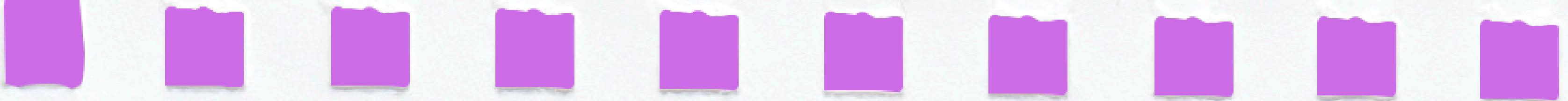
**LET'S GO COMMENCER LA
FORMATION !**



PARCOURS ADMINISTRATIF

4- PENDANT LA FORMATION :

- Réaliser **OBLIGATOIUREMENT** le module de formation “prévention des violences dans le sport” –
<https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/1987/open/tool/home#/tab/9253> + Annexe
- **Signer la convention de stage** – Fournie par l’EDV Courseulles
- Une fois les EPMSP validées : faire sa **déclaration EAPS** en ligne pour obtenir le statut de “stagiaire de la formation professionnelle” – <https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/authentification> – **Impératif pour pouvoir être en encadrement lors des stages d’immersion!**
- **Fournir le récépissé EAPS à son tuteur pour affichage**
- Ne pas oublier de **signer les émargements** (séquences de formation / stages ou épreuves)



PARCOURS ADMINISTRATIF

5- APRÈS LA FORMATION

- Vérifier que le responsable de formation a bien validé l'ensemble des épreuves.
- Consulter les dates de jury pour connaître sa date de passage.
- Une fois le diplôme reçu, bien le conserver (un duplicata est possible mais celui-ci sera facturé).
- Mettre à jour son espace EAPS avec son diplôme afin de pouvoir encadre contre rémunération.



ANNEXES



CERTIFICAT DE REUSSITE

Capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger

Je soussigné, titulaire d'une qualification professionnelle en voile relevant de l'article L. 212-1, sous la carte professionnelle n° atteste que :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Date de naissance : / /

N° de licence :

ne pouvant fournir l'attestation ou l'un des certificats prévu à l'article A.322-3-1 du code du sport, s'est soumis au test1 prévu à l'article A. 322-3-2 et a démontré sa capacité à :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Fait pour valoir ce que de droit.

A , le / / 20

Signature

Test pouvant être réalisé avec ou sans brassière.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr
La Fédération Française de Voile est l'entité loi habilitée de la voile, reconnue
MELTEA, par l'Etat, en tant qu'autorité de sécurité et de protection de la voile.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr/Mme,

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Lien parental :

Autorise mon enfant

Nom Prénom :

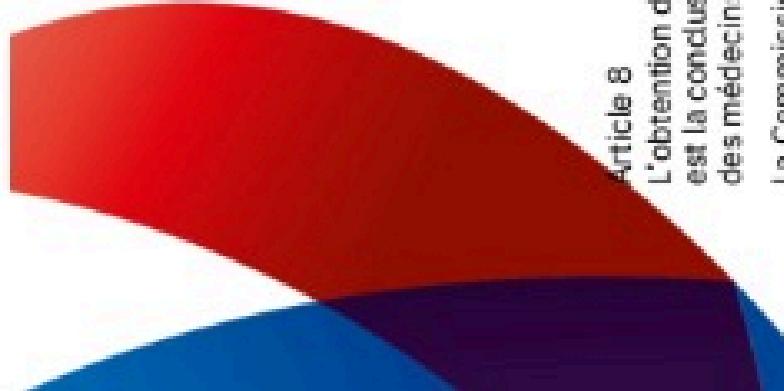
Date de naissance :

A participer à la formation de CQP d'Initiateur Voile.

Fait le

à

Signature



EXTRAIT DU RÈGLEMENT MÉDICAL DE LA FFVOILE

Article 8

L'obtention du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile et notamment de la voile en compétition est la conclusion d'un examen médical qui peut être réalisé par tout médecin titulaire du Doctorat d'Etat, et inscrit à l'ordre des médecins.

La Commission Médicale Nationale de la FFVoile :

- Rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :
 - engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat, seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seules responsables de l'obligation de moyens,
 - doit être pratiqué dans un environnement médical approprié quand il a lieu avant une compétition.
- Précise que le contenu de l'examen doit tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur.
- Conseille :
 - de tenir compte des pathologies dites de « croissance » et des pathologies antérieures,
 - de consulter le carnet de santé,
 - de vérifier plus précisément au niveau de l'appareil locomoteur : rachis, ceintures, genoux, pieds, en s'a aidant si nécessaire de radiographies.
- Insiste sur les contre indications à la pratique de la voile :
 - toute pathologie susceptible de s'aggraver au cours de l'activité sportive et/ou de compromettre la sécurité,
 - en cas de doute, contacter la Commission Médicale.
- Préconise :
 - une mise à jour des vaccinations,
 - un bilan dentaire annuel,
 - une épreuve cardio-vasculaire d'effort à partir de 40 ans, • une surveillance biologique élémentaire à partir de 40 ans,
 - un examen ORL et visuel.
- Prescrit :
 - Les conditions d'aptitudes physiques et médicales pour participer aux épreuves habitables en solitaire et en double devant respecter les RSO de type 0,1 et 2 sont définies en annexe 3 du présent règlement,
 - pour toutes les autres courses en haute mer, de réaliser un bilan médical de l'intéressé le plus complet possible, en relation avec la ou les compétitions envisagées.

Certificat Médical (valable un an)

Dans le cadre de l'article II.3.2 du règlement technique de la FFVoile Ph3
en application des articles L.231-2, L.231-2-1 du Code du Sport

Je soussigné(e), Docteur certifie avoir examiné ce jour
Nom Né(e) le certifie avoir examiné ce jour
certifie que son état de santé ne contre indique pas la pratique de la voile
 y compris en compétition
 l'enseignement de la voile

Fait le à

Signature et cachet du médecin examinateur



• UCT6 - Module prévention des violences

Les abus et le harcèlement sexuel se rencontrent dans toutes les disciplines sportives et à tous les niveaux de pratique. Mineurs, adultes, licenciés ou pratiquants libres, amateurs ou sportifs confirmés, la Fédération Française de Voile s'engage pour lutter contre ces violences sexuelles et en faveur d'une plus grande protection des sportifs.

Dans ce contexte des violences dans le sport en général, et dans la voile en particulier qui nous concerne tous, il est urgent d'agir. Mais pour agir, il est indispensable :

- de savoir : de quoi parle-t-on ?
- de comprendre comment réagir : comment adopter les bons réflexes ?
- d'oser en parler et de le faire aux bonnes personnes.

Pour vous accompagner, la FFVoile vous propose de suivre un module de formation court (1 heure) afin de répondre à ces questions.

Pour y accéder, nous vous invitons à vous créer un compte sur notre plateforme numérique via ce lien et à renseigner :

- un identifiant : sous la forme prenom.nom (sans accent, sans espace, en minuscule)
- un mot de passe de votre choix
- une adresse mail personnelle valide

Une fois celui-ci créé, cliquez ici pour réaliser le module de formation.

Afin de justifier de votre participation, il vous suffit de déposer votre badge obtenu à l'issue du quiz, en téléchargement.



TUTO LIVRET CQP

1. Se rendre sur l'espace licencié de la FFV.
2. Se rendre ensuite dans l'espace formation.

The screenshot shows the FFVoile website interface. At the top, there's a navigation bar with the FFVoile logo, a menu icon, social media links (Facebook, X, YouTube, Instagram, LinkedIn), and a 'MON ESPACE LICENCIÉ' button. Below the navigation is a secondary header with links for 'Calendrier des compétitions', 'Résultats', 'Classements Sportifs', and 'Espace Licencié'. The main content area is titled 'MON ESPACE LICENCIÉ' and contains several links: 'Informations personnelles', 'Honorabilité des dirigeants, des encadrants et des arbitres', 'Utilisation des données personnelles (Email et adresse postale)', 'Classement coureur', 'Suivi Individuel du Sportif (SIS)', 'Justificatif de licence', 'Certificat Medical ou Questionnaire de santé', 'Attestation d'assurance licencié club FFVoile 2025', 'Qualifications', 'Avantages licenciés', 'Mes démarches', 'Garanties d'assurance', 'Déclarer un sinistre', 'Autorisation de port de publicité', 'N° de voile windsurf raceboard funboard', 'Petites annonces emploi - Mon CV', 'Mes formations', and 'Accès Formateur'. A red arrow highlights the 'Mes formations' link in the right sidebar.

Nouveau CQP Initiateur Voile

Activité professionnelle occasionnelle (CQP Initiateur voile)

L'initiateur voile a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité tout en veillant à leur sécurité.

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique
- Transmettre une technicité minimum indispensable aux premiers niveaux de l'autonomie et en adéquation avec le niveau du public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné

Cet initiateur exerce sous la supervision et la responsabilité d'un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives en voile de niveau physiques et sportives de niveau 4 minimum adossée à un CQP d'initiateur voile.

Son poste peut correspondre à des besoins liés à des surcroûts d'activités d'une structure à des moments précis.

Il est concerné par un public débutant, scolaire, de loisir ou de premier niveau de compétition.

En outre, l'initiateur voile a également vocation à permettre l'accès facilité et l'évolution en sécurité des pratiquants sur des espaces naturels en respectant les attentes des usagers publics.

- Préparer un site, espace ou itinéraire de pratique répondant aux besoins technique, récréatif, environnemental et sécuritaire des pratiquants
- Accueillir les pratiquants et organiser leur accès sur le site
- Guider ou accompagner des pratiquants dans leur activité
- Assurer les interventions techniques sur le matériel et les premiers secours aux personnes en cas d'accident.

[Information sur la formation](#) [Postulez pour une formation Nouveau CQP Initiateur Voile](#) [Calendrier des formations](#)

3. Dans l'espace mes formations : Dans la 1ère partie du document consacrée au CQP IV. Cliquer sur "Postuler pour une formation "Nouveau CQP Initiateur Voile""..



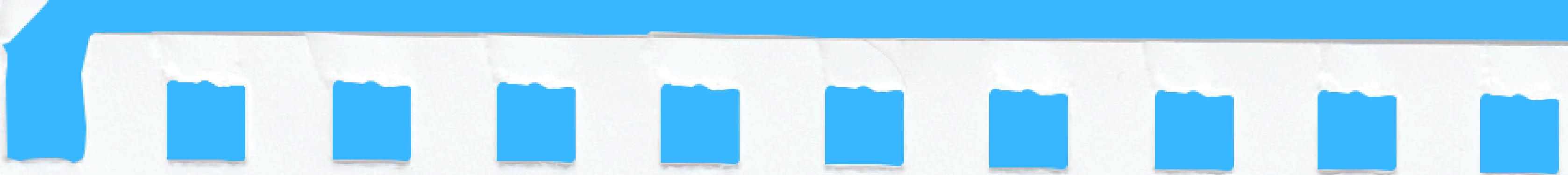
TUTO LIVRET COP

4. Remplir l'ensemble des champs demandés, puis valider.

Retourner de nouveau dans l'espace formation : à la place de "Postuler...Voile", vous trouverez, au même endroit, "Livret de formation". Cliquez dessus. Vous serez alors rattaché(e) à la formation de l'EDV Courseulles. Il n'y a donc aucune autre manipulation à effectuer pour que votre dossier soit "au bon endroit".

5. Envoyer les pièces nécessaires (recto verso des documents, documents des responsables légaux si besoin).

Prérequis	Documents	Remarque
Licence Pratiquant ou Compétition Vaut pour certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile (Information détaillée)	Information médicale 1 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
Honorabilité Indiquez votre complément d'état civil (Information détaillée)	Information complémentaire	
Autorisation parentale Obligatoire pour les mineurs (Joindre la pièce d'identité du représentant légal)	Modèle 1 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
Niveau technique Attester d'un niveau de pratique à la navigation en autonomie (niveau technique 4 ou 5 de la FFVoile)	Certifications 1 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
PSC1 ou équivalent Être titulaire d'une certification ou équivalent à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (Information détaillée)	Équivalences 1 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
Capacité à savoir nager Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport (Information détaillée)	Modèle 1 2 3 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
Permis bateau Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côte » ou option « eaux intérieures ». Merci de télécharger votre permis bateau recto-verso (Information détaillée)	Exemple de permis 1 2 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
Pièce d'identité Pièce administrative justifiant de l'identité. Merci de télécharger le document recto-verso. (Information détaillée)	 1 2 Parcourir... Aucun fichier sélectionné. <input type="button" value="Envoyer"/>	
Frais administratifs et de délivrance de diplôme Payez les frais de gestion en utilisant le lien Payer l'inscription au jury en tête de cette page	Vérifiez le paiement	



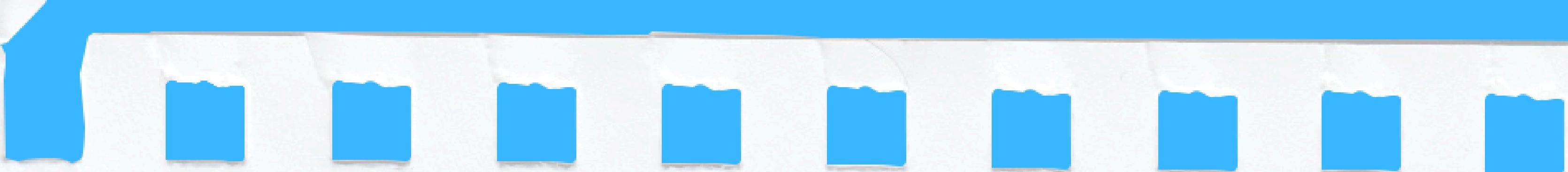
TUTO LIVRET CQP

6. Autorisation parentale : le document type est téléchargeable sur l'espace en cliquant sur "Modèle" ou disponible en annexe de votre livret de formation. Attention : dans tous les cas, n'oubliez pas de faire coïncider la date de début de formation avec la date inscrite sur les documents.

7. Enfin, concernant l'UCT 6, il faudra justifier, en prenant une capture d'écran depuis l'espace formation (dont je vous parle juste après), que vous avez suivi le module de formation en ligne sur la prévention des violences.

ATTENTION : compte tenu du mode de preuve demandé (capture d'écran de l'espace formation avec votre nom en haut à droite et le petit badge "récompense" affiché sur la page d'accueil pour avoir suivi le module UCT 6) . Il faut que vous passiez bien ce module en dernier, pour qu'il apparaisse bien en haut de l'espèce de fil d'actualité, donc en haut de page.

Sans ce module réalisé, je n'ai pas la possibilité de commencer les certifications.



TUTO LIVRET CQP

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'espace formation :

Accessible depuis la même interface, depuis la page de votre livret là où vous envoyez les documents pour justifier de vos UCT, mais tout en haut à droite.

Une fois inscrit(e)s vous pourrez vous connecter à la plateforme en ligne et participer aux petits modules de formation.

Livre de certification CQP Initiateur Voile

Informations sur la formation

Statut : Nouveau

Commentaires :

Statut modifié le :

Date d'entrée en formation :

Date de fin de formation :

Organisme de formation :

Plateforme de formation en ligne

Inscription à la plateforme

Accès à la formation

Informations Générales

Plateforme pédagogique FFVoile

Inscription à l'espace d'activités par un anonyme

Vous avez déjà un compte? Identifiez-vous [ici](#) pour vous inscrire.

Prénom :

Nom :

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Vérification :

Courriel :

Langue : Français

Captcha : wfea8

Créer

1. Inscrivez vous

2. Si vous n'êtes pas redirigés au bon endroit, revenez à l'interface du livret et cliquez simplement sur « Accès à la formation » en haut à droite ou sinon en direct l'adresse pour l'accès au claco de la formation:
<https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/3873/open/tool/home#/tab/-1>



**ON SE RETROUVE SUR LE SITE
INTERNET DE L'EDV COURSEULLES
POUR PLUS D'INFORMATIONS ET
DÉTAILS SUR LA FORMATION**